



2.6 Modèle : Code de conduite pour les parents

Les codes de conduite sont importants car ils définissent les comportements attendus. Ils constituent plus qu'une liste de qu'il faut faire et ne pas faire : ils définissent un ensemble de comportements partagés, convenus et acceptables qui aident à créer et à entretenir un environnement positif, amusant et sûr pour les enfants.

Cet exemple de code de conduite est fourni à titre de suggestion. Les clubs et les organisations peuvent inclure d'autres éléments qu'ils jugent importants compte tenu de leur situation.



Code de conduite pour les parents

En tant que parent, je contribuerai à l'instauration d'une atmosphère sécurisée et amusante pour que les enfants jouent au football. Pour ce faire, je veillerai à :

- coopérer avec les personnes impliquées dans le jeu et faire preuve de respect à leur égard ;
- encourager le fair-play et des normes élevées de comportement ;
- accepter les décisions prises par les arbitres ;

- ne jamais adopter ou tolérer un comportement ou un langage offensant, insultant ou abusif à l'égard ou de la part d'un joueur ou d'un officiel ;
- faire l'éloge des efforts et de la participation plutôt que de me concentrer sur la performance et les résultats ;
- ne tolérer et n'encourager aucune forme de harcèlement ;
- ne pas humilier ou rabaisser les enfants ou leurs efforts lors d'un match ou d'une séance d'entraînement, et à ne pas faire de reproches à un enfant en cas de défaite ;
- ne pas appliquer de châtiments corporels à des enfants ;
- respecter l'intimité des enfants, par exemple ne pas entrer dans les vestiaires sans parler d'abord à l'entraîneur ;
- m'abstenir de toute utilisation inappropriée des médias sociaux, ce qui implique de ne pas publier de photos ou de commentaires sur les enfants ou leur famille sur mes comptes personnels sur les réseaux sociaux (p. ex. Facebook ou sites Web) sans l'autorisation des enfants concernés et de leurs parents ;
- faire part de mes inquiétudes concernant la sécurité et le bien-être de mon enfant ou de tout autre enfant à l'entraîneur et/ou à la personne de référence en matière de sauvegarde ou, à défaut, à la direction ;
- rester informé(e) de tout problème ou inquiétude en lien avec mon enfant, tout en ayant le droit de m'attendre à ce que mes préoccupations soient traitées de manière appropriée.

NOM :

DATE :

SIGNATURE :